



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNEY**

Séance du 05 juin 2026

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le

Berser
Levrault

ID : 070-217001205-20260605-20260651-DE

Nombre de membres en exercice : 24

Date de la convocation : 29 mai 2026

Date d'affichage : 12 juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM S. COLLILIEUX – B. PY – M. JACOBBERGER – G. BRIOT adjoints T. SEGUIN – C. HOSATTE – N. SMAINE PELLETERET – C. PERON – O. HOULLON – M. DUPATY – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – M. FAIVRE – S. BERNARD – Z. KANJUGA – F. DEMESY – S. FASQUELLE – M. HEQUET

Pouvoirs : Y. TESTON donne pouvoir à T. SEGUIN – M. METTAVANT donne pouvoir à MC. FAIVRE

Absents : K. LIONNET – J. MOLNAR – C. MATHIE

Mesdames Myriam DUPATY et Ghislaine BRIOT ont été désignées secrétaire de séance

DCM 2026/06/51

Subvention APA70

Il est proposé d'attribuer une subvention de 200 € à l'APA70.

En 2025, leur intervention a permis le piégeage de 20 ragondins, 8 fouines, 9 renards, 3 corneilles noires, 5 étourneaux et 13 prises accidentelles.

Cette subvention permet de défrayer les piégeurs (carburant et achats de pièges entre autres).

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- ❖ VALIDE le versement d'une subvention de 200 € à l'APA70,
- ❖ PRECISE que les crédits sont inscrits au budget,
- ❖ DONNE pouvoir à Madame le Maire ou son représentant pour signer tout document relatif à ce dossier.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Marie-Claire FAIVRE

